



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En mai 2023, l'affaire me concernant a fait couler beaucoup d'encre. Aux termes de nombreux articles de presse, il m'était reproché d'avoir dissimulé et blanchi près de 200 000 euros, de 2019 à 2021. Il m'était également reproché d'avoir dissimulé un compte en banque en Europe de l'Est.

Toutes ces calomnies ont été démenties par l'enquête.

Pour rappel, j'avais moi-même eu la surprise d'apprendre l'existence de cette enquête via la presse, sans avoir fait l'objet d'un contrôle fiscal ou d'une convocation par le parquet national financier.

La chaîne d'information en continu BFM TV étant même allée jusqu'à faire une édition spéciale sur l'ouverture d'une enquête préliminaire à mon encontre pour suspicion de fraude fiscale et blanchiment.

Après de nombreux mois d'attente, j'ai enfin pu être entendu. Je tiens à en informer le public et, surtout, les personnes qui m'ont soutenu.

Au terme de ces investigations, la police judiciaire m'a informé que, ni le blanchiment d'argent, ni la fraude fiscale de la Très Petite Entreprise que je dirigeais n'étaient caractérisés, en confirmant que mon chiffre d'affaires était conforme à mes déclarations et que les investigations étaient abandonnées sur ce point. L'enquête se poursuit pour vérifier l'intégralité de mes déclarations à titre personnel et j'en suis très heureux.

Quant au compte en banque en Europe de l'Est, cela a déjà été rendu public, il s'agissait tout simplement de l'application Revolut, utilisée par de nombreux français sans avoir conscience qu'elle se rattache en effet à un compte domicilié à l'étranger.

Une question demeure : pourquoi Tracfin a-t-il fait un signalement erroné, et comment la presse a-t-elle été destinataire de cette information ? J'ai évidemment déposé une plainte pour violation du secret de l'enquête, ce qui a conduit à dessaisir le parquet de Pontoise au profit du parquet de Nanterre.

Je déplore le préjudice moral et le harcèlement médiatique que j'ai subi ainsi que l'ensemble de mes proches durant cette période difficile. En tant que député de la République, je m'efforce de servir avec intégrité et transparence. La coïncidence entre la sortie de mon livre et la fuite dans la presse de fausses informations est regrettable, mais je reste engagé envers la vérité et la justice.

Je remercie mon expert-comptable et mon avocat, Maître Arié Alimi, pour le travail minutieux réalisé.

Je remercie la police judiciaire de Pontoise pour leur travail sérieux, qui nécessite davantage de moyens de la part du ministère de l'Intérieur.

Comptant sur votre compréhension en cette période délicate,

Je vous remercie de votre soutien.

**Carlos Martens Bilongo**

Député du Val d'Oise